

Cote du document: EB 2020/130/R.14
Ordre du jour: 8 c)
Date: 11 août 2020
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport sur la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et riposte opérationnelle plus générale du FIDA à la COVID-19

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Edward Heinemann

Conseiller technique et politique en chef du Vice-Président adjoint
Département de la gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2398
courriel: e.heinemann@ifad.org

Tim Balint

Conseiller technique principal du Vice-Président adjoint
téléphone: +39 06 5459 2790
courriel: t.balint@ifad.org

Daniel Higgins

Chargé de programme pour le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres
téléphone: +39 06 5459 2514
courriel: d.higgins@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trentième session
Rome, 8-11 septembre 2020

Pour: **Examen**

I. Introduction

1. La pandémie de COVID-19 représente une grave menace pour les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des populations rurales pauvres, et par conséquent pour la réalisation des objectifs stratégiques du FIDA. En raison des mesures qui restreignent la circulation et les rassemblements, les producteurs n'ont plus accès aux intrants ni à la main-d'œuvre dont ils ont besoin à des moments cruciaux et leurs récoltes sont donc moins importantes; ils ont en outre du mal à vendre leurs produits du fait de la fermeture des marchés ou des coûts de commercialisation très importants. La baisse des revenus qui s'ensuit entraîne une diminution des marges brutes, exacerbée par le chômage et le tarissement des envois de fonds par les travailleurs émigrés. C'est ensuite l'investissement qui risque de diminuer, et les répercussions négatives de la crise sur les moyens d'existence peuvent ainsi avoir un effet boule de neige à moyen et long terme. Les mesures de restriction de la circulation empêchent en outre les producteurs d'accéder aux informations dont ils ont besoin pour s'adapter à ces nouvelles épreuves. Les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les peuples autochtones et les autres groupes vulnérables sont parmi les plus touchés. D'après les premières estimations, le nombre de personnes sous-alimentées devrait passer de 688 millions à 820 millions du fait de la pandémie¹.
2. Face à l'apparition de ces menaces pour les moyens d'existence des populations rurales pauvres à la fin du mois de février de cette année, le FIDA a rapidement opté pour une approche en quatre volets, qui viennent ajouter des mesures à court terme à ses objectifs à long terme: i) réorientation de fonds dans les projets existants financés par le FIDA vers des activités de riposte à la COVID-19; ii) financement d'études et d'analyses collaboratives pour éclairer l'élaboration de mesures et d'activités de riposte à la COVID-19 par les gouvernements et la communauté du développement ; iii) apport de financements par l'intermédiaire de projets non souverains du secteur privé; iv) mobilisation et allocation de ressources supplémentaires à l'appui du groupe cible du FIDA par l'intermédiaire du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (ci-après le "Mécanisme de relance").
3. Le présent document expose le travail accompli dans le cadre du Mécanisme de relance et les étapes à venir, et fait le point sur les progrès réalisés au regard des autres piliers de la riposte opérationnelle du FIDA face à la COVID-19.

II. Mise en œuvre du Mécanisme de relance

A. Synchronisation avec la riposte des Nations Unies

4. La Riposte globale du Système des Nations Unies face à la COVID-19 appelle de toute urgence une action mondiale coordonnée pour sauver des vies, en réagissant à l'urgence sanitaire, en s'attaquant aux conséquences sociales de la crise, en appuyant les mesures économiques et la reprise, et en aidant les pays à reconstruire en mieux. Elle comprend une réponse sanitaire, une réponse humanitaire et un cadre d'action socioéconomique, qui s'inscrivent dans un ensemble intégré de mesures d'appui destiné à satisfaire les besoins et à protéger les droits des personnes durement touchées par la pandémie, en particulier les plus vulnérables. Compte tenu de l'ampleur du défi, ce cadre doit être financé par de multiples sources, telles que le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires COVID-19 pour la riposte et le relèvement mis en place par les Nations Unies (ci-après le "Fonds d'affectation spéciale COVID-19"), les ressources mobilisées par les différents organismes des Nations Unies, les appels de fonds lancés au niveau des pays avec le soutien des pouvoirs publics, les mécanismes de financement commun

¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), FIDA, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme alimentaire mondial (PAM) et Organisation mondiale de la Santé. 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. Rome, FAO.

des équipes de pays des Nations Unies et les financements accordés par les institutions financières internationales à l'appui des priorités des gouvernements.

5. Le Mécanisme de relance constitue la contribution du FIDA au financement du cadre d'action que les Nations Unies ont élaboré pour faire face aux conséquences socioéconomiques de la COVID-19. Il est conçu pour compléter le Fonds d'affectation spéciale COVID-19 en renforçant la résilience des petits producteurs face aux répercussions de la pandémie, en permettant aux systèmes alimentaires de continuer à fonctionner et en venant en aide aux populations rurales comme urbaines, et en mettant la sécurité alimentaire des millions de ruraux pauvres des communautés les plus isolées et vulnérables au centre du dispositif d'appui. Le Mécanisme de relance s'inscrit dans le droit fil du Fonds d'affectation spéciale, et vient compléter les mesures prises au titre de son deuxième volet (axé sur l'atténuation des conséquences socioéconomiques et la protection des vies et des moyens d'existence) en répondant à la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire des communautés rurales et de soutenir les petits producteurs face à la crise économique et aux défaillances du marché.
6. En sollicitant des propositions de financement à partir du Mécanisme de relance, le FIDA fait ressortir l'importance de s'inscrire dans le prolongement de la Riposte globale du Système des Nations Unies face à la COVID-19, et encourage les équipes de pays à étudier toutes les possibilités de collaboration et de coordination avec le Fonds d'affectation spéciale COVID-19. De par leur conception, les activités financées par le Mécanisme de relance doivent s'intégrer à celles financées par le Fonds d'affectation spéciale COVID-19 et à celles des organismes ayant leur siège à Rome (OSR), des équipes de pays des Nations Unies et des coordonnateurs résidents au niveau des pays afin de privilégier chaque fois que possible la coordination et les effets de synergie. Une analyse est réalisée en interne pour établir que les propositions ont bien été élaborées en collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies. Dans le cadre de ce processus d'examen, les équipes de conception doivent en outre fournir des éléments indiquant qu'elles ont tenu compte des autres activités de riposte en cours dans le pays, et notamment qu'elles étaient informées des éventuels financements au titre du Fonds d'affectation spéciale COVID-19 et ont veillé à la complémentarité des mesures.
7. Le FIDA continue en outre à explorer les possibilités de financement direct par le Fonds d'affectation spéciale COVID-19. L'un des cas les plus notables à ce jour est celui du Viet Nam, qui ne bénéficie pas d'une allocation du Mécanisme de relance. Conjointement avec l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI), le FIDA a élaboré une proposition relative à un projet de 1 million d'USD pour aider les petites et moyennes entreprises à faire face aux répercussions de la COVID-19 sur les chaînes de valeur agroalimentaires. L'objectif est que cette proposition soit financée au titre du troisième appel à propositions du Fonds d'affectation spéciale COVID-19, en août.

B. Lancement et mobilisation de ressources

8. À sa cent vingt-neuvième session, en avril 2020, le Conseil d'administration a approuvé une allocation de 40 millions d'USD au titre du programme ordinaire de dons en tant que financement de démarrage du Mécanisme de relance². Le lancement officiel du Mécanisme de relance par les ambassadeurs de bonne volonté du FIDA Sabrina et Idris Elba, le 20 avril, a rapidement été relayé par plus de 500 articles publiés dans quelque 12 langues dans le monde, notamment par des organes de presse de premier plan comme le New York Times, Reuters et BBC World News. Par ailleurs, on estime que les messages mis en ligne sur les médias sociaux ont pu atteindre jusqu'à 52 millions de personnes. Un coup de projecteur a également été mis sur le Mécanisme de relance dans le cadre des activités menées

² Voir le document EB 2020/129/C.R.P.1/Rev.1.

par le FIDA pour la campagne "Global Goal" de Global Citizen, à l'occasion du sommet et du concert "Global Goal: Unite for Our Future" coorganisés par la Commission européenne et Global Citizen le 27 juin³. Ces efforts de sensibilisation se poursuivent avec la participation du FIDA à des manifestations virtuelles mondiales et la publication de supports de communication et de plaidoyer. Le Mécanisme de relance est en outre mis en avant dans des produits de communication phare, comme le Rapport annuel du FIDA.

9. La grande visibilité du Mécanisme de relance en tant que moyen de financer le relèvement et de remédier aux perturbations du système alimentaire entraînées par la COVID a permis d'éveiller l'intérêt de donateurs et de partenaires, et les a incités à joindre leurs forces à celles du FIDA. L'annonce de la première contribution au Mécanisme est venue du Canada, le 9 juin (6 millions de dollars canadiens). Des négociations portant sur un volume de fonds supplémentaires compris entre 50 millions et 60 millions d'USD au total sont en cours avec plusieurs États membres.
10. La stratégie de mobilisation de fonds du Mécanisme de relance est axée sur:
 - i) une solide réserve de projets au titre du Mécanisme, visant à mettre encore davantage à profit les ressources et la capacité d'exécution des opérations existantes du FIDA dans les pays ciblés, complétée par des cofinancements en espèces ou en nature des gouvernements, des partenaires d'exécution et d'autres organismes de développement; ii) des activités de sensibilisation à l'intention d'un éventail de donateurs, notamment des demandes de financement auprès de sources qui réservent leurs ressources à un usage déterminé, comme les fonds d'affectation spéciale, et au titre des budgets d'aide annuels des États membres; iii) un lancement réussi, fondé sur un positionnement efficace du Fonds en tant qu'organisation pouvant jouer un rôle essentiel en traitant les dimensions rurales de la crise liée à la COVID-19 et en comblant les lacunes entre l'action humanitaire et le développement. D'ici la fin de l'année, le FIDA compte, par ces différents efforts, mobiliser près de 200 millions d'USD pour les activités liées au Mécanisme de relance.

C. Passage à la phase opérationnelle

11. Les activités qui doivent être mises en œuvre au titre du Mécanisme avant la fin 2021 permettront d'apporter une riposte immédiate qui s'inscrit dans les objectifs de développement à long terme du FIDA. Elles s'appuieront sur les interventions précédentes du Fonds en matière de renforcement de la résilience dans les communautés rurales et de consolidation des systèmes alimentaires, mais mettront l'accent sur la protection des moyens d'existence dans le contexte de la crise liée à la pandémie de COVID-19. Elles permettront également au FIDA de transposer à plus grande échelle certaines activités de réorientation.
12. Le Mécanisme de relance est structuré de la façon suivante:
 - Les fonds seront alloués en deux parties: 85% des financements seront utilisés pour venir en aide aux pays qui sont les plus vulnérables à la COVID-19 et qui ne disposent que de faibles moyens pour faire face à ses conséquences sur la sécurité alimentaire et l'agriculture, et les 15% restants permettront d'appuyer des initiatives régionales relatives à la sécurité alimentaire particulièrement innovantes ou stratégiques.
 - En ce qui concerne le financement au niveau des pays, le FIDA a recensé 59 pays prioritaires admissibles sur la base d'un indice des risques COVID-19

³ La manifestation "Global Goal: Unite for Our Future", qui s'est tenue le 27 avril, visait principalement à lever des fonds pour soutenir le secteur de la santé et la recherche d'un vaccin contre la COVID-19. Dans le volet consacré à l'objectif de développement durable 2, les intervenants ont mis en lumière les menaces que fait peser la COVID-19 sur la sécurité alimentaire, la nutrition et le bien-être de millions de personnes à travers le monde et ont mentionné les actions du FIDA, du PAM et de l'UNICEF.

largement reconnu⁴, et a défini un montant initial et un plafond pour chacun d'eux à l'aide d'un mécanisme d'allocation transparent fondé sur leur score au regard de l'indice des risques, sur la population rurale et sur le niveau d'insécurité alimentaire (voir la liste des pays admissibles à l'annexe I).

- Les activités financées par le Mécanisme doivent se rapporter à un ou plusieurs des piliers suivants: i) fourniture d'intrants et de moyens de production élémentaires; ii) facilitation de l'accès aux marchés; iii) fonds ciblés pour les services financiers ruraux; iv) promotion de l'utilisation des services numériques.
 - Le financement peut prendre la forme de composantes et d'activités ajoutées à des projets existants financés par le FIDA ou être apporté dans le cadre d'initiatives nationales ou régionales indépendantes; quant aux partenaires d'exécution, il peut s'agir d'unités de gestion de projet existantes ou d'autres institutions étatiques ou non étatiques.
13. Les directives relatives au Mécanisme de relance ont été achevées et approuvées fin mai, à l'issue d'un processus accéléré qui a fait appel à presque tous les départements du Fonds. Leur élaboration a été guidée par la nécessité de faire preuve de transparence dans l'allocation des ressources, de trouver un équilibre entre approbation rapide et qualité de la conception et d'être en phase avec les priorités des gouvernements, les équipes de pays des Nations Unies, le Fonds d'affectation spéciale COVID-19 et les objectifs à long terme du FIDA.
 14. Les directives définissent clairement les modalités de gouvernance et de gestion du Mécanisme, le système d'allocation de fonds, le processus de conception et d'approbation et le cadre de collecte des résultats. Pour chacun de ces aspects, les procédures existantes du FIDA ont été utilisées comme base et adaptées en fonction de la mission du Mécanisme afin de pouvoir intervenir rapidement tout en veillant à la qualité, à la transparence et à la responsabilisation. Le processus de conception et d'approbation comprend un examen indépendant rationalisé fondé sur l'adaptation d'une matrice de l'efficacité du développement, et prévoit un délai maximum de quatre semaines entre la présentation initiale et l'approbation. Les propositions sont transmises en vue de cet examen par une équipe spéciale interdépartementale, qui réalise au préalable une analyse et une enquête visant à vérifier que tous les membres concernés de l'équipe d'exécution ont bien participé au processus de conception et qui assure une fonction générale de conseil et de supervision dans le cadre du processus de soumission.
 15. L'annexe II expose le cadre de mesure des résultats du Mécanisme de relance. Ce cadre se compose d'un ensemble concis d'indicateurs de base (avec leurs cibles) répartis en trois niveaux: i) résultats en matière de développement; ii) portée et prestations de services; iii) efficacité et efficacité opérationnelles. Ces indicateurs sont conçus de manière à offrir une vue satisfaisante de la performance des projets financés par le Mécanisme de relance sans ralentir l'exécution par des exigences excessives en matière de communication de données et de rapports. Les effets directs et impacts des projets financés par le Mécanisme de relance (premier niveau) seront évalués pour un sous-ensemble de projets approuvés, tandis que les indicateurs de produit (deuxième niveau) seront mesurés pour tous les projets par l'unité chargée de l'exécution. Les indicateurs du troisième niveau feront l'objet d'un suivi continu au niveau de l'institution. S'agissant de la communication d'informations, un rapport d'achèvement sera présenté pour chaque projet; à la clôture du Mécanisme de relance, ces informations seront réunies dans un rapport d'ensemble final pour évaluer la performance au regard du cadre de mesure des

⁴ Voir l'indice "INFORM COVID-19 Risk Index Version 0.1.2". Disponible à l'adresse: <https://data.humdata.org/dataset/inform-covid-19-risk-index-version-0-1-2>.

résultats et dégager des enseignements en vue d'améliorer l'exécution des projets dans le cadre de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12).

D. Financements approuvés

16. Les examens indépendants de 11 propositions ont été présentés au Comité chargé des stratégies opérationnelles et de l'orientation des politiques lors de sa réunion du 9 juillet. Ces examens confirmaient l'intérêt stratégique des propositions et leur correspondance étroite avec les quatre piliers du Mécanisme de relance. Les 11 propositions ont été considérées comme pouvant être présentées au Président pour approbation finale, sous réserve qu'une réponse appropriée soit apportée aux observations des examinateurs, et ont été approuvées par celui-ci le 22 juillet.
17. Les propositions, qui comprennent trois initiatives régionales et huit initiatives nationales, sont décrites à l'annexe III. Leur montant total s'élève à 11,2 millions d'USD; par ailleurs, un cofinancement combiné de 5,2 millions d'USD a été mobilisé, principalement auprès des gouvernements et des partenaires d'exécution. Par exemple, la proposition couvrant le Kenya, le Nigéria et le Pakistan comprend un cofinancement en nature d'une valeur de 915 000 USD au titre des dépenses de fonctionnement, apporté par le Gouvernement du Penjab (Pakistan) et le partenaire d'exécution (Precision Agriculture for Development).
18. Sur les 11,2 millions d'USD de financements approuvés, quelque 5,6 millions d'USD ont été alloués à des activités visant à résoudre des problèmes urgents d'accès aux intrants et à donner aux agriculteurs les moyens nécessaires pour les périodes des semis à venir. Au total, 1,8 million d'USD ont été consacrés à l'accès aux marchés (appui au stockage et au transport, notamment) et 1,0 million d'USD à la finance rurale. Un financement de 2,8 millions d'USD a été alloué aux services numériques (appui aux formations en ligne, services de conseil et virements d'argent par téléphone portable, notamment). La mise en œuvre de la majorité des propositions se fera par l'intermédiaire de projets existants du FIDA et des unités de gestion de ces derniers, mais d'autres partenaires, comme les organisations paysannes locales, y participeront également.
19. La première série d'examens a mis en évidence la nécessité de disposer de solides plans de gestion des connaissances et de stratégies de retrait bien définies, et d'intégrer pleinement les thématiques transversales du FIDA – des points qui seront traités de manière proactive pour les futures propositions. Une autre constatation à ce stade est le nombre important de demandes de financements au titre du Mécanisme de relance reçues des gouvernements. Pour répondre à cette demande, les déficits de financement ont été intégrés dans différentes propositions afin de permettre d'élargir rapidement les activités si l'on parvenait à obtenir des ressources supplémentaires par l'intermédiaire du Mécanisme de relance ou d'autres sources.

E. Prochaines étapes

20. Une fois que les accords de financement auront été signés ou modifiés, les 11 propositions approuvées seront mises en œuvre immédiatement, et l'objectif sera d'opérer le premier décaissement dans les 30 jours qui suivront l'approbation (conformément au cadre de gestion des résultats exposé à l'annexe II). Vingt et une autres propositions sont en réserve, et seront traitées en juillet et en août. Elles concernent dix pays de la région Afrique de l'Ouest et du Centre, quatre de la région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe; quatre de la région Afrique orientale et australe et deux de la région Asie et Pacifique. Par ailleurs, une proposition conjointe couvre cinq pays de la région Amérique latine et Caraïbes. Le montant total de ces 21 propositions est de 13,2 millions d'USD, auxquels viennent s'ajouter 3,8 millions d'USD de cofinancement.
21. Jusqu'ici, toutes les propositions ont été présentées au titre de l'allocation d'origine de 40 millions d'USD utilisée comme financement de démarrage du Mécanisme. La

toute prochaine étape consistera donc à allouer et à débloquer les financements supplémentaires reçus par le Mécanisme.

22. Le volume considérable d'enseignements qui aura été produit par le FIDA à l'issue des phases initiales de la mise en œuvre du Mécanisme pourra ensuite être recensé, partagé et intégré. Dans le cadre de ce processus, de petits ajustements seront apportés aux directives, et les enseignements seront communiqués au moyen de notes d'information et lors de manifestations consacrées au partage de savoirs. À cette fin, un chargé de programme a été récemment recruté pour une période initiale de six mois. Il sera chargé de coordonner les activités de mesure de la qualité, de la conformité et des résultats ainsi que le processus de gestion des savoirs et d'établissement de rapports. Il veillera également à ce que toutes les propositions soient traitées dans les meilleurs délais, avec la collaboration des différents services du Fonds, et qu'elles cadrent bien avec les demandes des gouvernements et les activités des équipes de pays des Nations Unies.

III. Réorientations, appui à l'élaboration de politiques et financement par le secteur privé

23. Dans le cadre de la riposte opérationnelle plus générale du FIDA à la COVID-19, des réorientations de fonds à hauteur de 189,3 millions d'USD sont soit prévues, soit en cours, pour 88 projets dans 58 pays. Sur ce total, un montant de 106,5 millions d'USD de réorientations (concernant 41 projets dans 30 pays) a été approuvé, les autres (82,8 millions d'USD, issus de 50 projets dans 40 pays) sont à l'étude. La plupart des réorientations portent sur des fonds non alloués dans les projets (non affectés à une composante spécifique du projet); dans chaque cas, ces fonds ont été recensés en collaboration avec les gouvernements et ont été approuvés dans le cadre d'un processus rationalisé. Comme le montre la répartition exposée à l'annexe IV, les fonds réorientés ont été principalement utilisés pour faciliter l'accès aux intrants, aux marchés et aux informations numériques, pour effectuer des transferts monétaires et pour apporter du matériel d'urgence et un appui nutritionnel. À titre d'exemples: 24 millions d'USD ont été réorientés pour deux projets au Cambodge afin de financer des moyens de production élémentaires (systèmes d'irrigation, principalement) et des services financiers numériques, et 15 millions d'USD sont allés à un projet en Éthiopie afin d'aider les institutions financières à atténuer les menaces pesant sur la situation de trésorerie des bénéficiaires.
24. Pour compléter ces réorientations – parallèlement à la mobilisation de fonds supplémentaires fournis directement par le Mécanisme de relance – des efforts sont déployés pour obtenir des cofinancements au niveau des pays, notamment du Fonds d'affectation spéciale COVID-19, afin d'atténuer les répercussions de la COVID-19 sur les petits producteurs ruraux. À ce jour, la Commission européenne a contribué pour 18 millions d'EUR à la riposte à la COVID-19 par l'intermédiaire de projets financés par le FIDA en Éthiopie et au Kenya. Des contributions en nature (compétences, technologies, intrants productifs et moyens logistiques, par exemple) pertinentes au regard de l'approche suivie par FIDA pour remédier aux répercussions de la COVID-19 sont également envisagées dans des contextes où elles ne risqueraient pas d'entraîner de distorsions du marché.
25. S'agissant de l'appui aux politiques et aux analyses, 27 études sont prévues ou en cours dans 26 pays, avec des financements combinés de 460 000 USD (voir l'annexe V pour une vue d'ensemble de ces études). Elles sont en majorité menées en collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies et avec la FAO, le PAM et d'autres organismes de développement, et la plupart sont consacrées à des évaluations rapides de la situation du secteur agricole ou rural, avec souvent un accent sur les difficultés rencontrées par les femmes et les jeunes.

26. À sa cent vingt-neuvième session, lorsqu'il a entériné le financement de démarrage du Mécanisme de relance, le Conseil d'administration a également approuvé une allocation de 25 millions d'USD au titre du programme ordinaire de dons pour financer: i) des opérations non souveraines du secteur privé destinées à préserver les revenus et les emplois des petits producteurs ruraux et à atténuer les effets de la crise actuelle sur ces derniers; ii) des projets visant à renforcer la résilience des communautés rurales, notamment leur résistance aux chocs climatiques, financiers et autres. Depuis cette décision, un ensemble de processus internes requis ont été élaborés et sont en voie d'achèvement: i) un processus distinct d'examen des opérations non souveraines; ii) un ensemble de Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique adaptées aux opérations non souveraines; iii) des modèles d'accords juridiques pour les instruments financiers; iv) un plan d'activités qui fixe le délai au terme duquel le portefeuille d'opérations non souveraines du FIDA devra atteindre son seuil de rentabilité et pouvoir couvrir ses coûts, et qui définit les paramètres que devra utiliser le Fonds fiduciaire pour le secteur privé. Une réserve d'investissements du secteur privé a également été définie, en fonction du programme de prêts et dons existant du FIDA et des perspectives offertes par les diverses activités de sensibilisation; elle constitue la base de la première série de propositions pilotes d'opérations non souveraines qui doit être présentée au Conseil d'administration en 2020–2021.
27. En parallèle, le FIDA mène un éventail d'activités de gestion des savoirs liées aux composantes de sa riposte à la COVID-19. Le groupe de coordination de la gestion des savoirs a organisé une série d'activités d'apprentissage bimensuelles qui ont permis aux équipes de mettre en commun des expériences et des enseignements et de discuter des défis rencontrés dans des domaines tels que la réorientation de projets, les mesures de politique générale, la supervision à distance, la finance rurale, les envois de fonds de l'étranger et l'agriculture numérique. Des notes thématiques assorties de recommandations pratiques ont été élaborées pour consigner les enseignements et l'expérience retirés des opérations du FIDA dans divers pays, notamment la Bosnie-Herzégovine, le Brésil, le Cambodge, la Chine, l'Éthiopie, l'Inde, le Kenya, le Malawi, le Myanmar, le Népal et le Sénégal.

Liste des 59 pays pouvant bénéficier d'un financement au titre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres – propositions au niveau des pays

Afghanistan	Djibouti	Lesotho	Sao Tomé-et-Principe
Angola	Érythrée	Libéria	Sénégal
Bangladesh	Eswatini	Madagascar	Sierra Leone
Bénin	Éthiopie	Malawi	Îles Salomon
Bolivie (État plurinational de)	Gabon	Mali	Somalie
Burkina Faso	Gambie	Mauritanie	Soudan du Sud
Burundi	Guatemala	Mozambique	Soudan
Cambodge	Guinée	Myanmar	République arabe syrienne
Cameroun	Guinée-Bissau	Népal	République-Unie de Tanzanie
République centrafricaine	Haïti	Niger	Togo
Tchad	Honduras	Nigéria	Ouganda
Comores	Iraq	Pakistan	Yémen
Congo	Kenya	Palestine	Zambie
Côte d'Ivoire	Kiribati	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Zimbabwe
République démocratique du Congo	Liban	Rwanda	

Cadre de mesure des résultats du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres

Objectif	Indicateurs	Cibles (ratio hommes:femmes:jeunes)
<i>Niveau 1: Résultats en matière de développement</i>		
Réduire le plus possible les répercussions de la COVID-19 sur les moyens d'existence, la résilience et la sécurité alimentaire du groupe cible du FIDA, et maintenir la progression au regard des cibles d'impact de FIDA11	(Nombre) Pourcentage de ménages indiquant un maintien ou une progression des éléments suivants: <ul style="list-style-type: none"> - Revenus du ménage - Avoirs détenus - Valeur de la production - Valeur des ventes sur le marché - Résilience - Nutrition/sécurité alimentaire 	75% des ménages reçoivent un appui dans le cadre d'activités financées par le Mécanisme de relance (défini comme le nombre de personnes recevant un appui)
<i>Niveau 2: Portée et prestations de services</i>		
Portée globale	Nombre de personnes recevant un appui dans le cadre d'activités financées par le Mécanisme de relance au titre des piliers 1 à 3	de 1,1 million à 6,9 millions* (50:50:25)
	Nombre de personnes recevant un appui dans le cadre d'activités financées par le Mécanisme de relance au titre du pilier 4	de 0,5 million à 60 millions* (50:50:25)
Pilier 1. Fourniture d'intrants et de moyens de production élémentaires	Nombre de producteurs ruraux ayant accès à des intrants de production ou à des paquets technologiques (en situation de crise/en cas de perturbations)	Suivi (50:50:25)
Pilier 2. Facilitation de l'accès aux marchés	Nombre de producteurs ruraux (et d'organisations de producteurs, le cas échéant) qui bénéficient d'une aide pour récolter, stocker, transporter ou vendre leurs produits (en cas de restrictions/mesures et protocoles de sécurité)	Suivi (50:50:25)
Pilier 3. Fonds ciblés pour préserver les services, les marchés et les emplois des populations rurales pauvres	Montant en USD des fonds apportés aux prestataires de services financiers ruraux (en cas d'interruption de l'activité ou de problèmes de liquidité)	Suivi
	Nombre estimé de producteurs ruraux bénéficiant de nouveaux prêts ou de conditions plus favorables pour des prêts existants par l'intermédiaire de prestataires de services financiers ruraux recevant un appui**	Suivi (50:50:25)
Pilier 4. Fourniture d'informations sur l'agriculture par l'intermédiaire de services numériques	Nombre de personnes bénéficiant d'une formation à distance aux pratiques de production/technologies ou à d'autres activités génératrices de revenus	Suivi (50:50:25)
	Nombre de personnes reliées à des plateformes électroniques fournissant des informations, permettant d'envoyer ou de recevoir des fonds ou assurant d'autres services numériques, le cas échéant	Suivi (50:50:25)
<i>Niveau 3: Efficacité et efficacité opérationnelles</i>		
Échelle	Montant des financements approuvés	de 40 millions d'USD à 250 millions d'USD
Inclusion sociale	Pourcentage de projets approuvés qui tiennent compte des questions de genre ^a	100%
	Pourcentage de projets approuvés qui tiennent compte des besoins des jeunes ^b	50%
Rapidité d'intervention du FIDA	Délai moyen entre la présentation du projet au Comité chargé des stratégies opérationnelles et de l'orientation des politiques et l'approbation par le Président***	30 jours
	Délai moyen entre l'approbation par le Conseil d'administration/Président et le premier décaissement (jours)	30 jours
Rapidité d'exécution	Taux de décaissement à la date d'achèvement prévue	100%
Partenariats dans le pays	Nombre de projets mis en œuvre par l'intermédiaire d'entités gouvernementales	Suivi
		Suivi
		Suivi

	<p>Nombre de projets mis en œuvre par l'intermédiaire d'une collaboration avec des organismes des Nations Unies/OSR</p> <p>Nombre de projets mis en œuvre en partenariat avec des organisations paysannes, des organisations non gouvernementales ou le secteur privé</p>	
Performance globale	Note relative à l'avancement global de l'exécution, déterminé à partir de la dernière mission de supervision ou du dernier rapport d'achèvement	90% de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux

* Plage déterminée à partir de l'hypothèse que le Mécanisme mobilisera entre 40 millions d'USD et 250 millions d'USD de financements.

** Ces conditions plus favorables peuvent comprendre un report du remboursement ou une diminution du montant des intérêts sur les prêts.

*** À l'exclusion des projets d'une valeur supérieure à 10 millions d'USD, qui nécessitent l'approbation du Conseil d'administration.

^a Projet qui tient compte des questions de genre: projet qui préserve et améliore l'égalité des sexes et l'inclusion économique et sociale des femmes et des groupes de femmes. La conception laisse transparaître une conscience de la manière dont les gens appréhendent la problématique femmes-hommes et s'attache à remédier aux disparités entre les sexes et à sensibiliser les populations à ces questions. Elle dénote également une réflexion sur les moyens de garantir que les femmes pourront participer à l'intervention et en retirer les mêmes avantages que les hommes. (Source: Intégration au FIDA d'approches porteuses de transformation de la problématique du genre – Plan d'action pour 2019-2025.)

^b Projet qui tient compte des besoins des jeunes: projet qui crée des possibilités d'emploi à long terme pour les jeunes ou qui favorise l'entrepreneuriat chez ces derniers en s'attaquant aux problèmes spécifiques au contexte et en valorisant le potentiel des jeunes ruraux. (Adapté d'un indicateur défini dans le Plan d'action du FIDA en faveur des jeunes ruraux 2019-2021.)

Vue d'ensemble des propositions approuvées au titre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres

Pays	Activités	Valeur
<i>Financements couvrant plusieurs pays (initiatives régionales innovantes ou stratégiques)</i>		
Région Asie et Pacifique ⁵ (mis en œuvre par des organisations paysannes dans le cadre du Programme Asie-Pacifique pour les organisations paysannes financé par le FIDA)	Pilier 1: Aider les organisations paysannes en Asie à atténuer les répercussions de la COVID-19 sur les moyens d'existence et la sécurité alimentaire de leurs membres. Les activités consisteront à fournir des intrants agricoles et un appui pour la commercialisation par l'intermédiaire de partenariats public-privé-producteurs négociés ou mis en place par les organisations paysannes. Ces dernières seront également en mesure de distribuer des colis de vivres aux ménages très vulnérables.	2 millions d'USD
Afrique subsaharienne ⁶ (mis en œuvre par des organisations paysannes régionales)	Piliers 1 à 4: Aider les organisations paysannes en Afrique à atténuer les menaces et les répercussions de la COVID-19 sur leurs membres et sur les systèmes alimentaires locaux. Les activités consisteront à adapter et à restaurer la production alimentaire par un accès en temps voulu aux intrants, aux informations, aux marchés et aux liquidités, et à assurer la sécurité alimentaire en diffusant des informations sur les disponibilités alimentaires et la sécurité sanitaire des aliments.	1,5 million d'USD (plus 2,2 millions d'USD de cofinancement)
Kenya, Nigéria et Pakistan (mis en œuvre par Precision Agriculture for Development)	Pilier 4: Accroître la prospérité et améliorer la résilience face à la pandémie de COVID-19 dans les régions en situation d'insécurité alimentaire à l'aide des technologies numériques. Les activités consisteront à proposer des services de conseil agricole personnalisés aux exploitants agricoles sur leur téléphone portable, en établissant un canal d'information bidirectionnelle par lequel ils pourront recevoir à moindre coût des conseils relatifs aux pratiques agricoles, à l'utilisation des intrants, à la gestion des ravageurs et des maladies, à la viabilité écologique et à l'accès aux marchés (notamment au moyen de fonctionnalités permettant de renforcer les liens fournisseur-agriculteur-marché dans un contexte donné).	2 millions d'USD (plus 915 000 USD de cofinancement)
<i>Financements couvrant un pays</i>		
Afghanistan (projet indépendant mis en œuvre par l'unité de gestion du Projet d'élevage et d'agriculture communautaires financé par le FIDA)	Piliers 1 et 2: Protéger les moyens d'existence et la sécurité alimentaire, et renforcer la résilience en préservant les cheptels et la capacité de production et en facilitant l'accès aux marchés. Les activités consisteront à fournir des intrants et des moyens de production élémentaires et à apporter un appui supplémentaire aux unités de services vétérinaires sur le terrain, des banques de fourrage et des investissements dans les filières laitières.	890 000 USD
Bangladesh (mis en œuvre par l'intermédiaire du Projet d'appui à la compétitivité de l'agriculture paysanne)	Pilier 1. Améliorer la nutrition grâce à la diversité des apports alimentaires et augmenter les revenus des ménages pauvres et vulnérables, et veiller à ce que des produits nutritifs soient disponibles sur les marchés locaux. L'appui consistera en des activités à impact rapide de fourniture d'intrants et d'appui au renforcement des capacités pour la création de jardins potagers familiaux dans les zones côtières.	915 000 USD
Cambodge (mis en œuvre par l'intermédiaire du Programme de services agricoles pour l'innovation, la résilience et la vulgarisation)	Piliers 1,2 et 4: Protéger les moyens d'existence face à la menace de la COVID-19 par un appui à la production et une formation numérique. L'appui consistera notamment à fournir des intrants et une formation en ligne et à accélérer le déploiement d'une application pour téléphone portable destinée aux petits producteurs. Cette application comprend un éventail de fonctions permettant de fournir des informations et d'accompagner la participation aux marchés.	537 922 USD (plus 174 780 USD de cofinancement et 500 000 USD au titre du programme ordinaire de dons du FIDA)
Éthiopie (mis en œuvre par l'intermédiaire du Programme de développement participatif de la petite irrigation – Phase II)	Piliers 1,2 et 3: Appui global pour faire face aux défis liés à la production, à la commercialisation et à l'emploi. Une série de mesures d'appui sera mise en place, notamment la fourniture de bons pour l'achat d'intrants; des dispositifs "espèces contre travail" pour les jeunes, les personnes âgées et les personnes sans terre; un soutien pour le stockage et le transport de biens, notamment des dons et subventions pour permettre un stockage de plus longue durée; la fourniture d'équipements de protection et une formation de sensibilisation dans ce domaine. Le financement est destiné à compléter les efforts de réorientation actuels.	1 010 545 USD

⁵ Liste complète des pays: Bangladesh, Cambodge, Chine, Fidji, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République démocratique populaire lao, Samoa, Sri Lanka, Timor-Leste, Tonga, Vanuatu, Viet Nam.

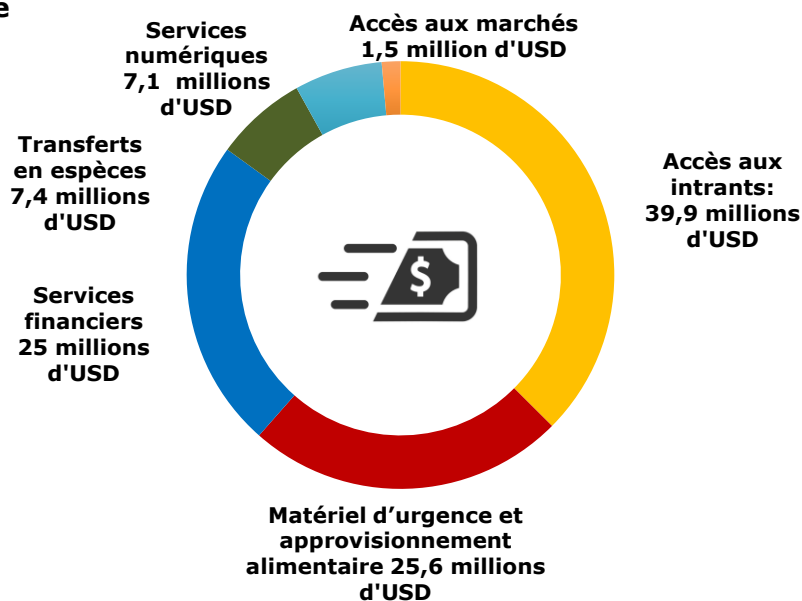
⁶ Liste complète des pays: Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Djibouti, Eswatini, Kenya, Lesotho, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Soudan du Sud, Tchad, Tunisie.

<p>Nigéria (mis en œuvre par l'intermédiaire du Programme d'appui à l'adaptation au changement climatique et au secteur agroalimentaire dans les zones de savane)</p>	<p>Pilier 1: Proposer un ensemble intégré efficace de mesures de relance et de renforcement de la résilience aux petits exploitants vulnérables dans le nord du Nigéria, afin d'atténuer les perturbations des activités de production durant la campagne agricole 2020. Cet ensemble de mesures sera mis en place par l'intermédiaire d'organisations paysannes et comprendra des intrants et des produits adaptés, notamment des semences résistantes aux aléas climatiques, à rendement important, à cycle court et à valeur nutritionnelle élevée, et visera à intégrer des dispositions spéciales pour permettre aux femmes et aux jeunes de se relever et de se construire un avenir meilleur après la crise.</p>	<p>938 311 USD</p>
<p>Népal (projet indépendant mis en œuvre par Agriculture Development Bank Limited)</p>	<p>Piliers 3 et 4: Remédier aux problèmes de liquidité en collaboration avec une banque de développement locale. Le projet aidera notamment les banques à améliorer leurs services aux petits producteurs durant la crise liée à la COVID-19. Les activités consisteront à soutenir le développement de leurs services numériques, à déployer une nouvelle application associant une carte de crédit et un téléphone portable et permettant des transferts d'argent et d'informations et à mettre en place un traitement automatisé des prêts.</p>	<p>543 000 USD (plus 260 000 USD de cofinancement)</p>
<p>Palestine (mis en œuvre par l'intermédiaire du Projet de gestion résiliente des terres et des ressources)</p>	<p>Piliers 1 et 2: Veiller à ce que les producteurs disposent des moyens nécessaires pour la période des semis à venir et faciliter la vente des produits. Les activités comprendront des achats en grande quantité et des distributions d'intrants à court terme (semences et engrais) aux petits producteurs. Elles appuieront en outre l'accès aux marchés en facilitant le regroupement des produits agricoles au niveau des villages et en mettant les producteurs en contact avec les acteurs du marché.</p>	<p>273 712 USD (plus 27 000 USD de cofinancement)</p>
<p>Rwanda (projet indépendant mis en œuvre par le Conseil rwandais du développement agricole et des ressources animales [Rwanda Agriculture and Animal Resources Development Board])</p>	<p>Piliers 1 et 2: Protéger la production agricole et les revenus pendant et après le confinement. Ce projet fournira des semences de maïs, de haricots et de pommes de terre, ainsi que des engrais, et facilitera l'accès aux marchés par l'achat de produits (garantir un débouché) et de silos (permettre le stockage).</p>	<p>630 051 USD</p>

Réorientation de projets du FIDA, par activité

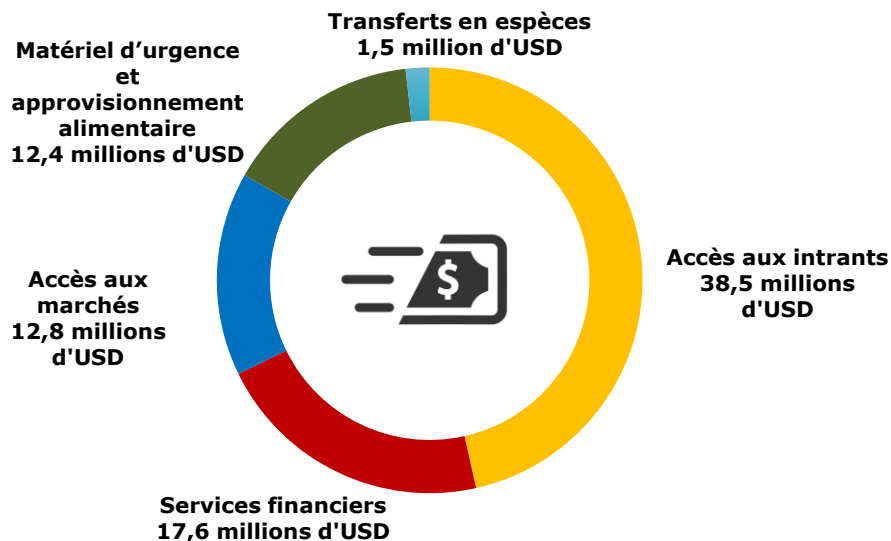
Réorientation approuvée

Nombre de pays: 30
 Nombre de projets: 41
 Valeur totale:
 106,5 millions d'USD



Réserve (en attente d'approbation/demande du gouvernement)

Nombre de pays: 40
 Nombre de projets: 50
 Valeur: 82,8 millions d'USD



Informations détaillées sur l'appui aux politiques et aux analyses

Pays	Activités
Brésil	Série d'études destinées à expérimenter des approches d'assistance technique à distance, l'inclusion numérique et la commercialisation durant la pandémie et à éclairer l'élaboration de politiques.
Côte d'Ivoire	Analyse visant à déterminer des moyens d'éviter que la COVID-19 exacerbe la crise du prix de la viande dans le pays.
Chine	En collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, évaluation rapide des répercussions socioéconomiques de la COVID-19.
Égypte	En collaboration avec la FAO, le PAM, l'ONUDI et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, évaluation rapide des répercussions de la COVID-19 sur le secteur agricole. Par ailleurs, participation à plusieurs groupes chargés d'élaborer des mesures de riposte à la COVID-19 et contribution à plusieurs autres analyses en cours.
Fidji	Étude d'impact en collaboration avec le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) et le Réseau des organisations d'agriculteurs des îles du Pacifique (PIFON).
Inde	En collaboration avec la FAO, évaluation des répercussions de la COVID-19 dans le contexte de l'après-confinement.
Iraq	En collaboration avec les OSR et la Banque mondiale, production d'une série de publications sur les conséquences de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire.
Jordanie	En collaboration avec les OSR et la Banque mondiale, production d'une série de publications relatives aux conséquences de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire.
République démocratique populaire lao	En collaboration avec la FAO et le PAM, évaluation rapide des conséquences de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence.
Maroc	En collaboration avec la FAO, étude économique des répercussions de la COVID-19 sur le secteur agricole.
Mozambique	Plusieurs études pour étayer l'élaboration d'interventions dans le domaine de l'accès aux marchés et de la production de poissons, de petits animaux et de volailles dans les zones rurales et périurbaines.
Myanmar	En collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, évaluation rapide des conséquences de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence.
Namibie	En collaboration avec le PAM, analyse visant à combler le déficit en nutriments destinée à étayer les analyses de pays de l'équipe de pays des Nations Unies et les mesures prises par le Gouvernement pour appuyer le secteur agricole et la réalisation des objectifs de développement nationaux.
Nigéria	En collaboration avec la FAO et le PAM, évaluation rapide des conséquences de la COVID-19 sur les moyens d'existence liés à l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition.
Palestine	Étude détaillée des chaînes d'approvisionnement d'urgence dans l'agriculture et la production alimentaire, destinée à évaluer l'état de préparation à long terme aux crises d'origine extérieure.
Philippines	En collaboration avec la FAO, le PAM et l'UNICEF, évaluation rapide des répercussions de la COVID-19 sur les moyens d'existence ruraux, les filières agricoles et la sécurité alimentaire.
Samoa	Étude d'impact fondée sur les données, en collaboration avec le CTA, le PIFON, le Bureau des statistiques du Samoa et la FAO.
Afrique du Sud	Évaluation des conséquences de la COVID-19 pour les ménages ruraux et les petits paysans, destinée à étayer les travaux du Gouvernement et de l'équipe de pays des Nations Unies.
Soudan du Sud	Évaluation rapide des conséquences de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et l'agriculture.
Tonga	Étude visant à évaluer la vulnérabilité de l'approvisionnement en produits alimentaires et en semences du groupe cible du Projet d'innovation rurale aux Tonga – Phase II.
Tunisie	Deux études en collaboration avec la FAO, le PAM et la Banque mondiale sur les conséquences de la COVID-19 pour les petits producteurs et les filières agricoles stratégiques.
Turquie	En collaboration avec la FAO et le Programme des Nations Unies pour le développement, évaluation des répercussions de la COVID-19 sur le secteur rural destinée à étayer une évaluation d'impact multisectorielle plus large menée par l'équipe de pays des Nations Unies.
Venezuela (République bolivarienne du)	Élaboration de notes d'orientation sur les politiques et les programmes à partir des directives de la FAO en matière de suivi, de prévision et d'évaluation, pour éclairer l'élaboration par le Gouvernement et les partenaires de développement d'interventions face à la COVID-19.

Viet Nam	En collaboration avec la Banque asiatique de développement, aide apportée à l'Institut de politique et de stratégie pour l'agriculture et le développement rural du Ministère de l'agriculture et du développement rural pour la réalisation d'une enquête à l'échelle du pays sur les conséquences de la COVID pour les petits exploitants agricoles.
Région Pacifique	Collaboration avec le PAM à l'analyse et à la cartographie de la vulnérabilité à l'aide de la téléphonie mobile, par un examen des outils techniques et la participation de groupes d'informateurs clés, en vue de remédier aux répercussions économiques à long terme de la COVID-19. Par ailleurs, en collaboration avec le CTA et la société TraSeable Solutions aux Fidji, à Samoa et dans les Îles Salomon, réalisation d'une étude pilote relative à une application de collecte de données sur les incidences de la COVID-19 sur les principaux produits de base.